
DESTINATAIRES : Tout le personnel infirmier du CISSS de la Montérégie-Ouest (CISSSMO) travaillant au Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) à l'Unité St-Charles (USC) de l'hôpital Honoré Mercier faisant parti du CISSSME

EXPÉDITEURS : Marie-Soleil Lafranchise, conseillère cadre spécialisée en soins infirmiers - Volet DPD, DSIEU

DATE : Le 18 mars 2025

OBJET : **Déploiement de la procédure Gestion de la médication à l'unité Saint-Charles**

Dans le cadre des travaux réalisés en collaboration avec le CISSS de la Montérégie-Est, la procédure PRO-10400 – Gestion de la médication à l'Unité Saint-Charles a été finalisée. Celle-ci est désormais disponible sur l'Intranet du CISSSMO et applicable dès aujourd'hui.

Accès à la procédure :

[PRO-10400 – Gestion de la médication USC](#)

Portée et objectifs

Cette procédure s'applique uniquement à l'Unité Saint-Charles.

Elle vise à :

- ✓ Assurer une gestion sécuritaire des médicaments administrés à l'Unité Saint-Charles.
- ✓ Clarifier les rôles et responsabilités des professionnels impliqués dans le circuit de la médication.

Nous vous invitons à prendre connaissance de cette procédure et à l'appliquer conformément aux nouvelles directives.

Pour toute question ou clarification, n'hésitez pas à me contacter.

Merci de votre collaboration.

MSL